

● (1800)

L'article 250.1 *b*) doit s'appliquer lorsqu'un enfant est enlevé, après la rupture du mariage, à l'encontre d'une ordonnance officielle, au parent chargé de sa garde ou lorsqu'il est gardé au-delà de la période prévue pour la visite. Ainsi, le fait de garder un enfant plus longtemps que ne le prévoient les dispositions d'une ordonnance rendue par un tribunal, constituerait un délit précis. De même, le fait de garder l'enfant au-delà de la période prévue constituerait un délit, même lorsqu'il n'y a pas d'ordonnance de tribunal, s'il y a visiblement intention de priver l'autre parent de la présence de l'enfant. Le refus de permettre la visite de l'enfant constituerait aussi un délit aux termes de l'article 250.1 *a*) et de l'article 250.1 *b*), selon que cette visite est autorisée en conformité des dispositions d'une ordonnance de tribunal ou d'arrangements *de facto*.

M. Knowles: Le vote.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Comme il est 6 heures, l'heure réservée à l'étude des mesures d'initiatives parlementaires est écoulée. Je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 h 3.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ DU CANADA

MESURE CONCERNANT LES INTÉRÊTS DANS LE PÉTROLE ET LE GAZ

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que le bill C-48, tendant à réglementer les droits relatifs au pétrole et au gaz sur les terres du Canada et à modifier la loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. l'Orateur adjoint: Quand le débat a été interrompu à 5 heures, la parole était au député de Kitchener (M. Lang).

M. Peter Lang (Kitchener): Monsieur l'Orateur, quand le débat sur cette motion a été interrompu à 5 heures, j'avais fait la majeure partie de mon discours et exposé mes idées sur la question. J'ai parlé de l'objet de ce nouveau projet de loi, le bill C-48, et de ses principaux éléments. Je voudrais simplement ajouter quelques explications. Je constate qu'il y a sept députés de la loyale opposition ici, y compris . . .

Pétrole et gaz du Canada—Loi

M. Paproski: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il est mal avisé pour un député de faire des remarques sur le nombre de députés à la Chambre . . .

M. Knowles: Surtout quand il y a seulement dix libéraux.

M. Paproski: Ce n'est pas tout. Il y a des comités qui siègent et les députés se réunissent à d'autres endroits le soir. Le jeune député ne devrait pas l'oublier.

M. l'Orateur adjoint: En tout déférence, il me semble qu'on devrait se passer désormais de faire des remarques pareilles à la Chambre.

● (2010)

M. Lang: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'allais dire que j'ai remarqué la présence de l'ancien ministre des Finances, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie). Je suis heureux qu'il soit ici pour participer au débat. Le critique conservateur en matière d'énergie est également présent et étant donné l'importance du débat, j'en suis aussi très heureux.

Le débat a suivi un cours prévisible à bien des égards. D'un côté, les députés du NPD prétendent que le gouvernement ne va pas assez loin, qu'il devrait intervenir davantage et que, partant, nous devrions nationaliser l'industrie pétrolière. Dans ce dossier comme dans beaucoup d'autres, la politique que défendent les néo-démocrates laisserait notre économie et notre déficit dans un état si pitoyable qu'il nous serait absolument impossible de financer les programmes sociaux dont le Nouveau parti démocratique aime tellement à s'attribuer le mérite.

M. Knowles: Vous avez lu ce passage-là avant 5 heures.

M. Lang: Les députés du Nouveau parti démocratique aiment beaucoup essayer de reprendre ces programmes sociaux à leur compte.

M. Knowles: Vous l'avez déjà lu avant 5 heures, nous l'avons déjà entendu.

M. Lang: Je répondrai au député que je trouve nécessaire de le répéter. Les députés du Nouveau parti démocratique essaient de s'arroger le mérite de nombreux programmes que les gouvernements libéraux précédents ont adoptés. Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, c'est aux gouvernements libéraux que l'on doit la plupart des programmes sociaux. Sans vouloir manquer de respect au leader à la Chambre du parti néo-démocrate, il est important, à mon avis, que nous en parlions et que nous insistions là-dessus.

Nous avons vu les députés conservateurs préconiser des mesures qui laissaient penser, à première vue, qu'ils avaient les intérêts des petites gens à cœur. Mais il est difficile de comprendre la rhétorique des conservateurs qui font semblant de se soucier des petites gens, notamment si l'on se souvient qu'il y a eu un an jeudi dernier, ces mêmes conservateurs ont présenté un budget qui ne contenait aucune mesure ni aucune initiative de caractère social. S'il s'intéresse tellement aux petites gens, pourquoi le gouvernement conservateur a-t-il présenté un budget qui aurait coûté 40 milliards de dollars de plus aux consommateurs que le budget libéral et la politique énergétique que nous avons présentés?